



Le Président

Chères Amies, Chers Amis,

Après plusieurs réunions et après avoir reçu de nombreuses réactions de votre part relatives à l'avenir de l'aménagement du territoire, nous avons invité Monsieur Eric Delzant, préfigurateur du CGET et Délégué à la Datar le 11 décembre dernier.

Cette invitation avait pour but de connaître l'avancement des travaux gouvernementaux sur la politique d'aménagement du territoire et les principales missions envisagées pour la constitution du CGET.

Empêché, c'est Madame Amélie Durozoy, chef de son Cabinet et chargée de la communication et des relations institutionnelles de la Datar, qui nous a présenté l'actualité du sujet en nous rappelant le but essentiel : « restaurer l'égalité des territoires » ceci reposant sur deux principes :

- Continuité territoriale de la République.
- Développement du potentiel de chaque territoire.

Trois points capitaux ont été pris en considération :

- Les inégalités entre territoires existent.
- La segmentation des politiques publiques est un fait.
- Il ne doit pas exister d'opposition entre les milieux urbains et ruraux.

Enfin, l'entité doit rester en relation directe avec le Premier Ministre, être interministérielle et l'ensemble des personnels des structures regroupées sera conservé.

Nous étions convenu de faire connaître le point de vue du Cercle à l'issue des différents échanges et contacts que chacun d'entre nous a pu avoir sur le futur Commissariat.

A partir du texte que je vous ai communiqué le 14 octobre dernier et de différents apports, je vous joins une proposition qui pourrait être l'expression du point de vue du Cercle.

Amitiés et sentiments dévoués.

Philippe Bosseau

Paris le 20 janvier 2014